

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LETTRE DE MGR. L'ÉVÊQUE DE LANGRES
A UN CATHOLIQUE.

Langres, en la fête de Saint-Bonaventure, 14 juillet 1845.

Monsieur,

Vous me faites l'honneur de me demander ce qu'il faut penser des dernières nouvelles venues de Rome, et ce qui en doit résulter pour l'Église en France. Sans me croire capable de saisir dans toute son étendue la portée de ces graves événements, je vais, pour répondre aux sollicitudes de votre zèle, exposer avec simplicité les réflexions qu'ils m'inspirent.

A mon avis, malgré ce qu'ils ont de contraire à nos prévisions, ces événements peuvent néanmoins nous offrir des motifs abondans de consolations et d'espérance.

1^o. Et, pour commencer par le fait même qui est aujourd'hui l'objet des préoccupations et des commentaires, si l'on réfléchit froidement sur cette disposition prise à l'égard des Jésuites par leur général, après et malgré les déclarations des évêques en faveur de la Compagnie, n'est-il pas évident que tout y est honorable pour notre cause, et que tout s'y résume en des procédés mutuels de délicatesse et de générosité entre les évêques et les Jésuites?

Ces derniers étaient en butte aux préventions et aux menaces publiques : on invitait les évêques à les sacrifier, ou du moins à les désavouer ; on espérait opérer leur dissolution par le concours de l'épiscopat, et, pour y parvenir, on représentait que le clergé tout entier avait à souffrir des haines auxquelles ils étaient en proie. Les évêques ont répondu : « Les Jésuites, en tant que religieux, sont l'œuvre de l'Église ; en tant que citoyens, ils ont à la liberté de conscience des droits qui nous sont communs avec eux. Ils nous sont chers à ce double titre ; nous les soutiendrons, nous souffrirons avec eux, et, s'il le faut, nous souffrirons pour eux, parce que les coups que l'on veut leur porter frapperaient sur la religion et sur la liberté de tous. Ainsi, nous ne les sacrifierons pas, nous ne les désavouons même pas. »

Les Jésuites, nous le savons, ont été profondément réjouis et reconnaissans de ces dispositions et de ce langage ; mais on leur a fait croire au loin que cette générosité de l'épiscopat à leur égard était téméraire ; qu'en acceptant l'appui des évêques, ils compromettaient certainement et gravement leurs protecteurs, et avec eux la religion tout entière.

On peut sans doute accuser ces représentations de mensonge, on peut plaindre les chefs de la Compagnie d'y avoir ajouté foi ; mais dès que les Jésuites ont accepté cette conviction, peut-on blâmer, ou plutôt peut-on ne pas admirer ce qu'ils viennent de faire ?

Ce sacrifice soudain et spontané d'eux-mêmes, ne révèle-t-il pas tout à la fois, et la pureté de leurs intentions, et leur amour pour la paix, et l'élevation de leurs sentiments, et leur disposition constante à s'immoler instantanément pour le bien public ? Ceux qui depuis quelques années les accusent, les injurient, et les menacent, pourraient-ils présenter de pareils exemples ? Toutes les apologies en paroles, tous les éloges imprimés valent-ils la justification éclatante qui résulte d'un pareil fait ? Et s'il est vrai qu'aux yeux des ennemis de la religion, le clergé catholique, sous son point de vue le moins favorable, se résume dans la Compagnie de Jésus, tellement que l'on croit avoir exprimé tous les torts possibles d'un prêtre en disant qu'il est Jésuite, n'est-ce pas un événement heureux pour l'Église, celui qui force nos accusateurs à s'incliner tous ensemble devant la sagesse, la modération et la magnanimité de cette Compagnie tant de fois maudite ?

Ainsi vous voyez, Monsieur, combien nous sommes loin d'avoir à rougir de ce qui s'est passé. On peut le réduire à deux mots.

Les évêques ont dit aux Jésuites : « Vous combattez pour la même cause que nous, vous êtes dans vos droits, nous vous soutiendrons à nos risques et périls. »

Les Jésuites ont répondu : « Nous sommes dans nos droits, mais les haines dont on nous poursuit retombent sur vous, nous aimons mieux nous retirer que de vous compromettre. »

Non-seulement il est sûr que tel a été le motif de la détermination des Jésuites, mais il est évident qu'ils n'ont pu en avoir un autre, puisque jamais ils ne s'étaient trouvés plus fortement soutenus et par tous les pieux fidèles, et par l'épiscopat, et par le Saint-Siège, dont le refus positif et persistant aux instances de l'ambassade française, était, pour les Jésuites de France, une inviolable garantie.

L'honneur de notre sainte cause reste donc parfaitement intact, ou plutôt il reçoit de cette circonstance même un nouvel éclat.

2^o. Maintenant, les principes sur lesquels nous nous appuyons en sont-ils altérés, ou nos droits affaiblis ? Il me semble au contraire que les uns et les autres en deviennent et plus nets et plus forts.

D'abord, ces principes et ces droits viennent de recevoir la sanction du Saint-Siège : la déclaration des cardinaux et le refus persévérant du souverain Pontife semblent ne reposer que sur eux. Or, jamais, depuis 1830, la cour de Rome n'avait laissé entrevoir officiellement sa pensée sur ce point. Tous les catholiques de France sont donc aujourd'hui plus sûrs que jamais qu'en fait de liberté de conscience, ils ont des droits constitutionnels reconnus et protégés par le chef de l'Église.

Mais la puissance de ces droits sacrés n'est-elle pas d'ailleurs rendue manifeste par la position même que le gouvernement a prise dans cette affaire ? S'il eût pu, comme on l'y invitait, les briser en nos mains par voie administrative, est-ce qu'il ne l'eût pas fait ? Est-ce qu'il ne savait pas qu'une telle négociation avec Rome fournirait contre lui des armes à toutes ces factions irréligieuses auxquelles il se croit obligé de faire tant de concessions et de sacrifices au détriment de l'Église ? Est-ce que d'ailleurs de telles négociations en de telles matières ne sont pas désavouées et par les principes fondamentaux de son gallicanisme, et par ses habitudes d'indépendance envers la religion ?

On peut donc affirmer, en toute certitude, que le gouvernement n'a négocié que parce qu'il lui était impossible d'agir directement lui-même, sans devenir manifestement inique et matériellement persécuteur.

Au reste, vous avez vu que les feuilles qui ont les confidences du pouvoir avouent ingénument aujourd'hui que l'on n'eût pas pu poursuivre ni administrativement, ni juridiquement, les Jésuites sans violer le concordat et la charte.

Il est donc bien démontré, Monsieur, que nos principes et nos droits n'ont pu que gagner à ces derniers événements.

3^o. Mais quels seront les résultats de la concession faite par les Jésuites ?

Le premier résultat, c'est que nous n'aurons plus à nous occuper d'eux. Ils se sont mis hors de cause, ils se sont, pour ainsi dire, placés hors la loi ; ils ont quitté le front de l'armée sainte où se trouvait naturellement leur poste ; ils ont abdiqué pour leur compte des droits incontestables ; ils nous ont mis dans l'impossibilité de les défendre.

Le second résultat qui est la conséquence du premier, c'est que les questions soulevées entre l'Église et l'État vont devenir beaucoup plus claires et plus franches.

En demandant que les Jésuites fussent sacrifiés, le gouvernement a dit et redit par tous ses organes que les autres communautés religieuses n'étaient nullement comprises dans cette attaque, et que surtout l'Église, loin d'y rien perdre, ne pouvait qu'y gagner.

C'est à lui maintenant à tenir sa promesse. Le voilà en présence d'un engagement solennel. S'il l'accomplissait loyalement, à coup sûr nous ne le troublerions pas dans une œuvre de régénération chrétienne et de pacification religieuse ; nous lui offririons même bien sincèrement au besoin notre faible concours.

Mais si, contrairement à sa parole publiquement donnée, le gouvernement continuait à forger des chaînes pour nos consciences ; si, maintenant qu'il ne peut plus nous confondre avec les Jésuites, il attaquait directement l'Église, ou dans ses institutions, ou dans ses œuvres, ou dans ses enseignemens, ou dans ses chefs, combien notre résistance en deviendrait plus manifestement légitime, notre position plus puissante, et surtout nos réclamations mieux comprises !

Mon avis est donc qu'il n'y a rien à faire en ce moment, si ce n'est : 1^o. continuer à répandre sans bruit les saines doctrines ; 2^o. observer attentivement la marche que l'on va prendre ; 3^o. signaler ce qui pourra révéler une tendance quelconque vers le bien ou vers le mal, c'est-à-dire vers la liberté ou la servitude des consciences.

Désirons sincèrement la paix, mais soyons toujours prêts pour le combat.

4^o. A ceux qui prétendent que les luttes soutenues depuis quelques années par les catholiques ont affaibli l'empire de la religion, nous trouvons entre autres une réponse péremptoire dans les circonstances mêmes qui font l'objet de cette lettre, en les mettant en rapport avec ce qui se passa sous la restauration à l'égard des Jésuites.

L'orage soulevé contre eux en 1828 n'était certainement pas plus redoutable que celui dont nous sommes témoins aujourd'hui ; il n'était fortifié ni

par des écrits enivrants et populaires comme le *Juif-Errant*, ni par des déclamations furibondes, comme les leçons du Collège de France; le gouvernement d'alors était pour le moins aussi respectueux envers la religion que le peuvent être nos ministres actuels: cependant, ce gouvernement eut-il besoin de recourir à Rome pour frapper les Jésuites? Les souvenirs de cette époque laissent-ils même entrevoir qu'il en ait eu la pensée? Aurait-on permis alors que le Saint-Siège intervint, en dehors des concordats, dans une question relative au gouvernement intérieur de la France; et si M. de Martignac, ou même M. Feutrier, évêque de Beauvais, eussent voulu, comme ministres du roi, négocier par voie diplomatique avec le général des Jésuites sur les questions qui furent tranchées par les ordonnances du 16 juin 1828, l'opinion publique ne les en eût-elle pas irrésistiblement empêchés?

Aujourd'hui, au contraire, sauf les sarcasmes de quelques exagérés, qui critiquent tout, cette négociation avec Rome n'a point blessé l'opinion, elle a même généralement paru sage et naturelle. Pourquoi ce progrès dans les idées publiques, sinon parce que l'action des catholiques et les réclamations des évêques ont appris aux peuples qu'au-dessus des volontés du gouvernement, au-dessus même des décisions du pouvoir législatif, il y a pour chaque citoyen les droits imprescriptibles de la conscience, et que si, sur beaucoup de points, nous sommes et nous devons être soumis à l'Etat, sur quelques-uns cependant, nous ne sommes soumis qu'à l'Eglise.

Vous le savez, Monsieur, c'est de l'intelligence de cette vérité que dépend l'avenir de la religion et de la liberté en France. Développer, accrédi-ter, et surtout populariser cette conviction, c'est servir utilement la cause sainte à laquelle vous êtes dévoué pour votre part. Or, le parallèle ne prouve-t-il pas que, depuis dix-sept ans, malgré les fureurs et les calomnies de l'irréligion intolérante, cette conviction s'est généralement fortifiée? Et qui pourrait dire que dans ces derniers temps les discours et les publications des catholiques n'ont pas contribué puissamment à mettre en circulation ces idées si longtemps méconnues, sans lesquelles, cependant, nous n'avons vraiment de salut ni au ciel ni sur la terre?

C'est donc à la propagation de ces idées doublement salutaires, qu'il faut travailler sans relâche, et malgré tout événement.

On ne peut pas se le dissimuler, en dehors du sentiment catholique tout est vénaux aujourd'hui en France, parce que tout y est matérialiste. Cela s'explique: un peuple réduit à la vie animale devient facilement esclave; on obtient tout de lui, pourvu que l'on satisfasse ses sens. Or, pour que ce système d'abaissement eût son plein succès, on voudrait qu'aucune lumière ne prit sa source ailleurs que dans les lumières officielles et légales de l'Etat: on voudrait que toute volonté fût même intérieurement soumise en toutes choses aux volontés de l'autorité régnante. Alors l'avilissement des peuples se consumerait sans résistance et sans mesure; alors il ne pourrait plus y avoir ni remèdes ni bornes légitimes à leur servitude. C'est pourtant là ce que demandent des hommes qui, depuis trente ans, prétendent combattre pour la liberté: mais c'est ce qui ne sera jamais possible en France, tant qu'il y restera des consciences éclairées et vivant de la foi; toujours avant de rendre à César ce qui est dû à César, elles voudront rendre à Dieu ce qui est dû à Dieu, et toujours, malgré les sophismes et menaces, elles se rappelleront, elles professeront, elles proclameront qu'il y a pour le chrétien des devoirs placés au-dessus de la loi humaine. C'est ainsi qu'aujourd'hui, comme toujours, le catholicisme seul protège la liberté des peuples.

C'est à cela, Monsieur, que se bornent mes réflexions sur les événements au sujet desquels vous avez cru devoir me consulter, et dont voici en abrégé l'appréciation.

- 1°. Tout y est honorable, sous tous les rapports, pour notre sainte religion;
- 2°. Nos principes et nos droits en ressortent plus manifestes et plus forts;
- 3°. Notre position vis-à-vis du pouvoir en devient plus nette et plus tranquillisante, puisque le pouvoir a pris à notre égard de nouveaux engagements;
- 4°. Malgré la confusion que les passions déchainées jettent dans les âmes, l'opinion publique s'éclaire par l'effet de ces débats solennels, et de plus en plus il devient manifeste que le catholicisme est seul le seul incorruptible et sacré qui puisse préserver la France d'une corruption totale et d'une dissolution sans remède.

Agréer, etc.

† PIERRE-LOUIS, évêque de Langres.

Œuvre de la Sainte-Enfance.—Toute œuvre de Dieu rencontre des contradictions, et on n'ignore pas les alarmes que l'entreprise de Mgr de Forbin-Janson, de sainte mémoire, pour le rachat des enfants en Chine et dans les autres pays infidèles, excita dans les âmes mêmes les plus chrétiennes; le grand cœur qui avait conçu ce beau projet ne s'effraya point des difficultés, et cette œuvre si pleine et si charmante, si empreinte de l'esprit de bonté du Sauveur, de sa tendresse pour les hommes et de sa prédilection pour les enfants, se développa merveilleusement, propagée surtout par les mères, qui avaient saisi avec délices cette pensée de charité. L'œuvre prenait à peine ses premiers développements quand son fondateur lui fut ravi. Avant de mourir, et en songeant aux obstacles qui se présentaient, Mgr l'évêque de Nancy voulut donner un tuteur et un père à tous ces enfants infidèles; il pria Mgr l'archevêque de Calédoine de le remplacer dans l'Œuvre de la Sainte-Enfance, et, après la promesse qui lui fut donnée et répétée par M. Bonamy, le prélat missionnaire déclara qu'il mourait content

Une circulaire que vient de publier Mgr l'archevêque de Calédoine apprend qu'il a accepté et qu'il entend continuer autant qu'il sera en lui l'œuvre que lui légua son ami mourant. On sait que Mgr l'archevêque de Calédoine dirige une communauté qui envoie de nombreux missionnaires dans l'Océanie et dans les autres parties du monde infidèle. Sa présence à la tête de l'Œuvre de la Sainte-Enfance doit faire cesser toutes les craintes qu'une œuvre établie et répandue partout avait pu concevoir. Et le concours que veulent bien lui donner dans les conseils de la Sainte-Enfance MM. les supérieurs des séminaires des Missions-Etrangères, des Lazaristes et des prêtres de la maison de la rue des Postes, prouvent combien sont chimériques les prévisions qui pourraient s'éveiller sur ce point, et les sages règlements de la Sainte-Enfance témoignent de leur côté combien, dans son but et dans ses effets, elle est loin de nuire à l'excellente et éminente Œuvre de la Propagation de la Foi. On a remarqué, au contraire, que dans les diocèses où l'une s'est établie, l'autre a pris des accroissements nouveaux, et c'est ce qui aura lieu partout. C'est donc sans crainte que les évêques ont pu lui prodiguer les plus touchants témoignages de bienveillance et de sympathie. La sacrée Congrégation de la Propagande, en attendant de pouvoir lui accorder une faveur plus marquée, lui a aussi donné des témoignages d'encouragement. C'est ce que signale une lettre de S. Em. le cardinal Franconi: "Et du fond des contrées païennes que l'Œuvre de la Sainte-Enfance a choisies pour le théâtre de son zèle, du sein même de la Chine, arrivent non plus des vœux et des encouragements, mais des félicitations et des remerciements empressés, mais l'expression de la joie et des espérances qu'elle fait naître dans le cœur des ouvriers évangéliques, et des détails aussi attendrissants que propres à justifier et à diriger nos efforts." Nous regrettons que l'espace nous manque pour citer ici en entier la lettre touchante et pleine d'intérêt que Mgr. Desflèches, évêque de Sinite, écrivait à Mgr de Forbin-Janson, qui n'a pu, hélas! avoir la consolation de la recevoir, et que Mgr l'archevêque de Calédoine reproduit en entier. Nous renvoyons nos lecteurs à la circulaire.

Au mois d'avril 1844, le conseil de la Sainte-Enfance a pu répartir 25,000 fr. entre les divers vicariats apostoliques de la Chine et de la Cochinchine. Une nouvelle répartition de 30,000 fr. a pu être faite au mois d'avril 1845. Ces annués de la Sainte-Enfance ont donné naissance en Chine à une société dite *Angélique*, dont les membres, nommés et entretenus par les dons venus d'Europe, vont chercher partout les enfants à baptiser. C'est la lettre de Mgr Desflèches dont nous parlions tout à l'heure, qui révèle ce fait consolant, et nous espérons bien que la Sainte-Enfance soutiendra cette entreprise qu'elle a commencée au-delà des mers.

Mgr l'archevêque de Calédoine annonce aussi que sur la demande de plusieurs de NN. SS. les évêques, et afin d'intéresser davantage et de lier plus fortement ses divers membres, la Sainte-Enfance publiera désormais ses annales, dont le bulletin paraîtra en septembre prochain. *Univers*.

On lit dans l'*Univers*:

Nous avons reçu depuis quelque temps, de notre correspondant de New-York, deux lettres qui contiennent des détails fort intéressants sur la situation religieuse et morale de nos frères catholiques et de nos concitoyens français aux Etats-Unis. Nous les aurions publiées plus tôt, si l'importance des questions soulevées ici et la nécessité de les éclairer par la discussion la plus complète n'avaient absorbé toutes nos colonnes.

Notre correspondant nous promet pour l'avenir des communications régulières qui jetteront un jour précieux sur bien des points encore très peu ou très mal connus en Europe et surtout en France.

Voici les deux lettres dont il s'agit:

New-York, 22 mai 1845.

Je viens de recevoir du Havre les numéros de l'*Univers* de la première semaine d'avril. Cet envoi m'a fait grand plaisir, et j'ai déjà passé les journaux à mon curé, qui les passera à mon évêque. Quand je leur avais dit que je recevais l'*Univers*, ils en avaient conçu une grande joie. Ils avaient depuis longtemps le désir de s'abonner, mais leurs finances ne le leur permettaient pas. Notre journal aurait cependant bien besoin d'être répandu à New-York, pour éclairer l'opinion.

Vous ne vous doutez pas, en France, qu'il y a ici plus de quinze mille Français dont la moitié au moins se compose de familles de négociants très aisés. Ces braves gens cherchent à se maintenir au niveau de la mère-patrie, et adoptent, comme parole d'Évangile, toute opinion qui leur vient de France. Or, ils ne lisent d'autre journal français que le *Courrier des Etats-Unis*, journal imprimé à New-York et rédigé par l'auteur de la *Tour de Nesle*, M. Fr. Gaillardet. C'est dire l'esprit qui doit régner dans cette feuille: elle se vante d'être l'écho de tous les partis, mais elle n'accueille, en réalité, que ce qu'il y a de plus hargneux dans le *Siccle* et le *National* contre la religion, et publie, en feuilletons, le *Juif-Errant* et la *Reine Margot*. Ce malheureux journal est sur toutes les tables françaises; les dames dévorent les romans sans discernement; les maris lisent, de plus, la politique, qui ne parle toujours que du jésuitisme et des turpitudes de la *Société fameuse*; et les meilleurs se voient le front en rougissant d'appartenir à une religion qui soutient de tels scélérats.

Cependant, l'état religieux de la population française est beaucoup plus satisfaisant qu'il y a quelques années. Alors c'était un vrai troupeau sans pasteur. Les hommes ne pensaient qu'à faire fortune, et nullement à l'affaire importante de leur salut. Leurs femmes, parties de France avec de bon-

sentiments, les perdaient en Amérique, faute d'y trouver un aliment. Il y avait bien des églises catholiques, mais on y prêchait en anglais, et l'on n'entendait ni sermon qu'on ne comprenait pas empêchant d'aller à la messe. Les enfants, surtout ceux des classes ouvrières, fréquentaient les écoles protestantes, et leurs coupables parents ne pensaient seulement pas à leur faire faire la première communion. C'était, parmi nos compatriotes, un désordre religieux complet.

Mais, en 1812, Mgr. de Forbin-Janson vint à passer à New-York. Ici, comme partout, il devait marquer ses pas par des bienfaits. Le Vincent-de-Paul de l'enfance chinoise réunit les principaux Français et les fit rougir de n'avoir pas une église à eux. Le consul-général s'y prêta, le *Courrier des Etats-Unis* appuya l'idée au point de vue de la nationalité, et bientôt une souscription permit d'acheter un terrain et de commencer les travaux. Depuis deux ans l'église est élevée et livrée au culte, et le respectable abbé Lafront en est le desservant. Ce digne prêtre se dévoue à son œuvre de corps et d'âme, et y laissera sa vie. Il y a encore bien peu de pratiquants parmi ses ouailles, mais déjà la mode, parmi les Français, est d'aller à la grand'messe le dimanche. Les dames s'y rendent dans leurs plus élégantes toilettes et leurs maris les y accompagnent régulièrement. Ils critiquent bien au retour le sermon, qu'ils ne trouveront pas toujours assez court ni assez éloquent : pour ces messieurs il faudrait ressusciter Bossuet ; mais ils n'en retirent pas moins quelque bien de la parole divine, que M. Lafront leur distribue avec un zèle, un tact et une onction admirables. Les offices se disent avec beaucoup de dignité, et le chant grégorien est adopté, ce qui est une heureuse innovation pour le pays et ce qui rappelle encore la mère-patrie : car dans toutes les églises catholiques de l'Angleterre, de l'Irlande, d'Amérique, l'on ne chante que des airs d'opéra, avec chœurs d'hommes et de femmes.

Jugez des fatigues de notre curé, quand vous saurez que ses paroissiens sont disséminés dans une ville plus étendue que Paris, et qu'il lui faut y visiter ses malades, indépendamment de la préparation de ses sermons, des deux messes qu'il dit, des confessions qu'il entend et de la célébration des offices. Mais, non content de ces travaux, l'abbé Lafront a voulu établir une école, comprenant bien que le moyen d'avoir de vrais fidèles était de les former à la religion dès le berceau. Il a retiré un à un, des écoles protestantes, les fils des Français et maintenant il fait lui-même la classe à 170 enfants qui lui donnent de grandes consolations. Il réunit de plus 200 jeunes filles que dirigent deux saintes dames venues de Paris pour se consacrer à cette noble mission. Cette école est si prospère et si estimée, que les protestants eux-mêmes demandent à y envoyer leurs enfants. Sur cette terre hérétique, nous n'avons pas au moins les entraves de l'Université, et la liberté n'est pas un vain nom. Le prêtre qui veut apprendre à lire à la jeunesse pour mieux lui apprendre à penser, n'est pas arrêté au nom de la loi par la jalousie des marchands de soupe. La confiance publique ne lui demande pas la nature de ses diplômes et l'exhibition de ses parchemins, et pense qu'un saint ecclésiastique en sait toujours plus que des enfants en bas âge.

New-York, 31 mai 1845.

Je vous ai écrit, le 22, pour vous dire quelques mots de l'église française de New-York. Ce n'est pas le seul temple ouvert à notre sainte religion dans cette ville. Tant à New-York que dans sa banlieue, il y a maintenant 17 églises catholiques, et l'on en bâtit encore plusieurs, grâce au zèle admirable de notre évêque.

Mgr. Hugues est le prélat qui occupe ce siège, et il y a remplacé Mgr. Dubois, prêtre français, chassé de notre pays par la Terreur, et dont l'émigration avait fait un missionnaire. Mgr. Hugues est Irlandais, et depuis les cinq ans de son gouvernement, il a fait fructifier au centuple le champ préparé par son saint prédécesseur. Son diocèse comprend tout l'Etat de New-York, qui est aussi grand que la France, et il le parcourt sans cesse, bâissant, continuant, convertissant et répandant partout les trésors d'une parole éloquente dont les protestants eux-mêmes sont avides, et qui produit des merveilles. Maintenant il se construit un séminaire pour recevoir les élèves du sanctuaire, et le désir qu'il a de son achèvement est si ardent qu'on le voit servir les wagons, tenir la truelle et diriger chaque ouvrier pour l'œuvre dont l'évêque est lui-même l'architecte. Nouveau Maurice de Sully, il a de même élevé sa cathédrale, édifiée gothique de bon goût, placée au centre de la ville.

Le besoin du séminaire était vraiment urgent, car la religion ne sera bien ancrée dans le pays que quand elle s'appuiera sur un clergé indigène, et jusqu'à ce jour l'on n'a guère eu que des missionnaires français ou irlandais. Monseigneur n'a que 105 prêtres, disséminés dans son immense diocèse, et c'est tellement insuffisant qu'il est souvent obligé de faire longtemps attendre les protestants demandant à se faire instruire et déclarer. En moyenne, chaque ecclésiastique obtient trois conversions par an. Je le tiens de la bouche de Mgr. Hugues, et ce résultat est bien beau quand on pense qu'il ne s'agit pas ici de sauvages naïfs, simples, prompts à ouvrir les yeux à la lumière, mais de protestants sceptiques, aisés, et munis de tous les préjugés que leur donne une éducation étendue. Il n'y a pas plus de sauvages dans l'Etat de New-York, que nous n'avons maintenant de Druides en France, et c'est ce qui ôte au ministère sacré beaucoup de ses consolations. Entre des Jovas un peu canibales pour ouailles, ou des négociants frondeurs à la conscience large, le choix ne peut être douteux.

BULLETIN.

Retraite pastorale.—Ouverture des classes du collège de St. Hyacinthe.—Religieuses du Bon-Pasteur.

—Il est à souhaiter que les fidèles de ce diocèse n'oublient pas que c'est dimanche soir que commence la retraite annuelle de leurs pasteurs, et que c'est une des occasions les plus importantes de penser à eux dans leurs prières. La retraite sera prêchée par le R. P. Hus et finira le 6 du mois prochain :

—On nous écrit de St. Hyacinthe :

La rentrée des classes du Collège de St. Hyacinthe aura lieu le 10 Septembre. Les prix de pension et d'éducation sont les mêmes que ci-devant. Le premier semestre et tous arrérages doivent se payer à la rentrée des Elèves, et le second semestre avant le 25 février. Les parents devront se conformer littéralement à ces conditions. On exige £1, en sus, des Elèves qui fréquentent les classes de chimie et de philosophie naturelle.

—Lorsque l'arrivée, dans notre ville, de quatre Religieuses du Bon-Pasteur, nous fournit, l'an dernier, l'occasion de faire remarquer de quelle grande nécessité et de quelle grande utilité, une maison de refuge était pour une ville et même pour toute une province, il nous fut aussi possible alors de constater le prodigieux accroissement que cette bienfaisante institution avait pris depuis 1835. Un succès aussi extraordinaire et aussi rapide ne peut laisser aucun doute sur l'effet d'une protection toute divine. Quand on voit près de quarante maisons du genre de celle dont nous parlons, fondées dans l'espace de dix années et sans autres ressources que celles de la charité publique, il est bien permis de dire : *Digitus Dei est hic*. Car il n'y a que lui qui peut faire de si grandes choses avec rien. Mais si ce merveilleux accroissement ne peut laisser méconnaître une protection spéciale du ciel, il n'en fait pas moins apercevoir aussi combien la nature de cet institut était urgente et combien le besoin s'en faisait grandement sentir. Car l'empressement avec lequel on sollicite, de toute part, l'établissement de semblables maisons et des religieuses de cet ordre, fait voir évidemment qu'on sait en sentir et en reconnaître l'avantage et le mérite. D'ailleurs l'accueil favorable qu'on fait partout à ces héroïnes et les secours qu'on leur accorde, doivent être encore regardés comme des preuves non équivoques et plus que suffisantes pour témoigner de l'utilité et de la nécessité de semblables institutions. Il est aussi bien consolant pour la religion de les voir se multiplier, et il doit être d'autant plus que ce grand nombre de refuges lui fournit le moyen de pouvoir remarquer que, dans tous les pays catholiques, il se trouve toujours un certain nombre de ces chrétiens généreux et charitables, qui ne semblent vouloir user de leurs richesses que pour les faire servir au salut des âmes et à la gloire de Dieu. C'est ce dont nous avons pu nous convaincre en lisant quelques-uns des rapports annuels que toutes les différentes maisons de cet ordre doivent, d'après leurs règles, se transmettre mutuellement, chaque année, et qu'on a eu la complaisance de nous communiquer.

Puisqu'on a bien voulu nous permettre d'en faire aussi quelques extraits, nous ne perdrons pas une si belle occasion de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-uns des plus beaux traits de charité qui s'y rencontrent en si grand nombre.

Près de Grenoble, par exemple, où les Religieuses habitent un vaste bâtiment appelé le *Château de la Plaine*, nous voyons qu'on ne s'est pas contenté de les loger convenablement, mais qu'on a encore voulu que rien ne pût causer le moindre préjudice à l'œuvre. « La régularité du vaste Château de la Plaine, dit le rapport, établissait bien déjà l'entière séparation de la communauté d'avec les classes également distribuées sans confusion aucune ; mais, pour la complète commodité et la parfaite salubrité de nos différentes catégories, nous désirions encore des dispositions nouvelles dans un grand bâtiment contigu. Notre très-honorée Mère générale, dans sa dernière visite, dont le souvenir ne s'oubliera jamais, nous témoigna son désir de voir ces réparations faites et digna, à cet égard, nous donner son sage avis.

A peine notre vénérée Mère nous eut-elle quittées, que notre saint Prélat et une autre puissante bienfaitrice, qui sont notre Providence vivante, s'entendirent pour que les vœux de notre digne Mère fussent remplis. Ces derniers travaux, dont le devis, porté à plus de 15,000 fr., a été exécuté, ne laissent plus rien à désirer. La Communauté, les Magdeleines, les Pénitentes et les Préservées, tout est convenablement logé.

« Nos ressources pour vivre sont aujourd'hui telles qu'elles étaient l'année

dernière : l'industrie de nos mains, le produit de notre fertile jardin et les aumônes que la divine Providence nous ménage. Le chiffre des dons, reçus dans le courant de 1844, s'élève à 12,000 fr.

« Jusqu'ici nous avons été vivement secondées par le zèle et l'immense charité du vénérable Prélat, placé à la tête du diocèse, par les riches aumônes d'une personne dont le nom reste inconnu, et par la haute bienveillance de M. le Préfet, bienveillance dont nous recevons des témoignages aussi honorables qu'encourageants, et que nous apprenons d'ailleurs si bien à apprécier dans les visites qu'il daigne faire à notre Etablissement. Chaque année, sur la demande de ce digne Magistrat, qui apostille et recommande puissamment nos pétitions, le Conseil général du département vote une petite somme pour l'Œuvre du Bon-Pasteur, et les Ministres de l'intérieur et de l'instruction publique nous allouent quelques secours. Il serait difficile d'exprimer l'estime et la haute bienveillance qu'ont pour notre Œuvre toutes les Autorités locales. Nous trouvons même, dans les Députés les plus distingués de d'Isère, de puissants protecteurs : eux aussi daignent porter un vil intérêt à notre Maison ; ils présentent nos demandes de secours au Gouvernement et les appuient vivement.

« Oh ! comme la Providence de Dieu prend soin de tous ses enfans ? Cette divine Providence ne veille pas seulement sur les royaumes et les empires, elle est par-dessus tout admirable et sensible dans les œuvres de charité qui commencent dénuées de toutes choses, mais en s'appuyant sur les bras puissants et fidèles de celui qui veut qu'on cherche d'abord le royaume de Dieu, promettant à cette condition de nous accorder tout le reste.

« Il y a peu d'années, nos bien-aimées Sœurs, que les dettes de notre Monastère du château de la Plaine s'élevaient à plus de 120,000 fr., et aujourd'hui, grâce à notre vénéré Prélat, qui nous a déjà donné plus de 60,000 fr. et à une autre personne qui n'a guère moins donné, nous n'en redevons plus qu'une huitaine de mille. Il est vrai que tout n'est pas fait : il reste encore à meubler la Communauté et à monter les ménages de toutes les classes ; mais nous voulons être si régulières et si fidèles à nos saintes obligations, que la divine Providence daignera nous continuer son assistance et perfectionner son œuvre. »

Aussi le bien que fait cette communauté répond-il à la grandeur des secours qu'elle reçoit. Nous voyons qu'il y a 23 Magdeleines, dont 15 professes, 90 pénitentes et 58 à la classe de préservation.

A Reims, les succès n'y sont pas moins consolans ; et quoique les charités y paraissent moins abondantes qu'à Grenoble, cependant comme c'est la Mère de Miséricorde qui y étend visiblement sa protection, comme on va le voir, il n'y a pas de doute qu'elle saura les proportionner aux besoins. Nous laisserons raconter à ces bonnes Religieuses, comment elles ont obtenu cette spéciale protection de Marie. « Le mois de mai, disent-elles, a été pour nous un mois de grâce et de bonheur. Nous l'avons décoré de toutes les inventions filiales et gracieuses que l'amour de Marie peut inspirer à des enfans aimant leur Mère ; les guirlandes, les chants, les processions étaient tous les jours parmi nous la marche triomphale de la vierge des vierges dont nous sollicitons principalement une augmentation de local, et effectivement à la fin du mois ses mains puissantes ont déposé dans les nôtres une maison et un jardin. Voici le fait :

« Le nombre toujours croissant de nos Pénitentes et de nos enfans nous avait réellement mises dans une telle étroitesse, que nous devions justement craindre que l'on ne nous obligât de renvoyer quelques-unes de ces chères brebis pour empêcher le mauvais air.

« Une maison voisine de la nôtre et un jardin attenant étaient à vendre ; mais l'achat devait souffrir plusieurs obstacles. Une statue de la Sainte Vierge et une de Saint Joseph furent donc placées dans notre enclos, à l'endroit où l'on percerait le mur pour établir une communication, si la propriété pouvait enfin nous appartenir, ce lieu devint le but de nos stations pieuses. Le mois s'avavançait et nos espérances allaient être couronnées lorsque M. Cirier, notre confesseur, qui devait faire l'acquisition en son nom, tomba gravement malade ; alors notre très honorée Mère, Marie de Saint Emérite, promit par vœu à la Sainte-Vierge que les quinze samedis seraient faits pendant un an dans la communauté, ainsi que les neuf mercredis en l'honneur de Saint-Joseph et que, durant le même espace de temps, une lampe brûlerait jour et nuit devant la statue de ce Saint. Ce vœu ne fut pas plus tôt prononcé que M. le comte de P. qui devait nous prêter les fonds pour acheter, mais qui ne voulait pas paraître dans cette affaire ; changea

subitement et vint nous annoncer qu'il allait acheter comme pour lui, quoique ce fut réellement pour nous et puis que nous serions sensées être ses locataires : nous avons remarqué avec attendrissement et admiration que tout fut décidé un mercredi et que le samedi suivant tout était terminé.

« Cette maison est très grande, bien distribuée, le jardin en est agréable ; ce logement peut contenir 80 personnes. Notre très honorée Mère générale qui l'a béni par sa présence l'a nommé : La Maison de Sainte-Marie. »

Le nombre des pénitentes de cette communauté est de 48 et celui de la préservation de 50.

Les monastères de Mons et de Lille ne manquent point non plus de bienfaites et si les Religieuses du premier semblent se plaindre de la lenteur avec laquelle on procède à les mettre en possession d'un local qui a été acheté tout exprès pour les loger, parce qu'on le trouve encore trop humide et trop peu achevé, elles ont soin d'ajouter aussitôt : Nous ne saurions vous laisser croire, nos bien-aimées Sœurs, que ce soient les fonds qui nous manquent : au contraire la ville est des plus généreuses à notre égard, vous en jugerez par nos récits. Seulement pour notre chapelle, M. le Doyen qui s'occupe de nos bâtisses, a reçu d'une part 3,000 fr. et d'une autre 7,000. Une personne inconnue lui a fait remettre aussi la somme de 10,000 fr. et MM. les Administrateurs celle de 1,700. On en avait employé 5,000 à acheter un mobilier complet aux pénitentes, tel que lits de fer, matelas, couverture, etc., etc. Des personnes charitables leur envoyaient encore très-souvent toute sorte de provision, de linge et autres comestibles. On leur fournissait même les étoffes pour habiller leur troupeau chéri. Une dame leur en avait donné, à cet effet, jusqu'à huit pièces, à elle seule, et un inconnu 700 fr.

Cette maison, toute nouvelle, compte déjà 45 pénitentes et 24 préservées.

Nous voyons qu'à Lille, les succès sont encore plus grands. Il n'y a pas moins de 80 pénitentes, 60 enfans de St. Michel, 50 de la classe de préservation, 11 Magdeleines, en tout 230 personnes. Il n'y manque qu'un local plus étendu pour rendre le monastère plus salubre et empêcher la maladie d'y continuer ses ravages. Car pour les fruits spirituels et les secours temporels, on voit qu'ils y sont aussi abondans que partout ailleurs et que les Dames les plus distinguées n'y dédaignent pas non plus de contribuer à cette belle œuvre, de leur fortune et de leurs talens. « Nos classes, dit le rapport de ce monastère, nous consolent en général par leur piété, surtout les Magdeleines, parmi lesquelles règne le meilleur esprit. Madame De la Grandville, notre digne bienfaitrice, leur prodigue les soins les plus tendres, et daigne les visiter très-souvent ; sa grande charité leur procure tout ce qu'elles ont besoin. Elle nous a aussi donné plusieurs dîners pour la communauté, et des fruits. Nous avons reçu à diverses fois, cinquante livres de pain. Notre vrai Père et bienfaiteur M. Vandercruisse a rempli notre cave de légumes et nos greniers de fruits ; il nous a aussi donné plusieurs charrettes de bois ; enfin, nous avons été comblées de bienfaits, que l'union à vos saintes prières, Sœurs bien aimées, ont attirés sur nous. »

Il nous serait facile de multiplier de semblables citations, mais il nous semble que nous en avons déjà assez vu pour faire admirer la miséricorde divine qui, avec les secours, en apparence les plus faibles et les plus précaires, mais en réalité les plus forts et les plus solides, parce qu'ils sont puisés dans la religion, sait opérer des merveilles que les grands du siècle, avec toute leur puissance et avec toutes leurs richesses, ne sauraient égaler. Cependant comment passer sous silence l'intéressant rapport du monastère de Gènes ? C'est surtout dans cette ville que la charité semble surabonder et faire des prodiges. Un seul bienfaiteur de l'institution a transformé, dans le cours d'une seule année, la petite maison qu'occupait la communauté naissante, en une vaste et belle habitation, capable de loger 300 personnes. Malgré cela, il ne manque jamais d'y pourvoir aux déjeuners, dîners, et soupers de toutes les principales fêtes de l'année. Il a soin encore d'y envoyer des fruits de toute espèce depuis le printemps jusqu'à l'automne, avec une provision pour l'hiver, et de fournir toute la toile nécessaire pour les draps, chemises, serviettes de la communauté et des classes. Deux autres bienfaiteurs, dont les noms ne sont connus que du ciel, secourent aussi puissamment la nouvelle maison. L'un a donné 3,510 fr. et l'autre 9,000. Les dons, en argent seulement, se sont montés, l'an dernier, à 14,918 fr.

Telles sont toujours et partout les œuvres que la véritable Religion sait inspirer et que la charité seule peut accomplir. Telles sont aussi celles que nous avons pu remarquer en cette ville, surtout depuis quelques années. Car, sans parler ici

du superbe établissement de la Providence que la charité des fidèles de cette ville vient d'élever à la religion et à l'humanité souffrante, nous avons vu le rapport que les Religieuses du Bon-Pasteur, de cette cité, ont aussi adressé à leurs sœurs étrangères et nous pouvons assurer qu'il est loin de faire honte à la nation canadienne. Nous y voyons avec plaisir que cette communauté naissante n'a point manqué de protecteurs et que leurs noms ne sont pas étrangers au pays. La charité a donc déjà fait, parmi nous, autant et peut-être plus que nous l'avons vu faire partout ailleurs, et de si beaux commencemens doivent suffire pour nous faire présager heureusement de l'avenir. D'ailleurs l'œuvre est trop belle et le succès trop complet, jusqu'à présent, pour qu'on puisse se laisser aller aux inquiétudes à son égard. Nous devons donc être certain d'avance que les secours répondront aux dépenses que son prodigieux accroissement commence déjà à réclamer impérieusement. Car ceux qui ont visité cet établissement ont pu s'assurer que le local ne permettait d'y établir ni Magdeleines, ni classes de préservation, deux choses qui sont pourtant essentielles à cette institution. On peut déjà dire même que le local ne suffit plus pour les pénitentes. S'il s'en présentait seulement une dizaine de plus que celles qui y sont déjà admises, on se verrait dans la pénible nécessité de les refuser, faute de place. Il est donc à espérer que ces pressants besoins seront promptement compris et qu'il suffira de les avoir signalés pour qu'il se présente aussitôt quelques-unes de ces âmes privilégiées qui se chargent toujours de les faire disparaître. Puissent nos espérances n'être pas déçues.

—La guerre entre le Mexique et les Etats-Unis devient de plus en plus probable. Le congrès de Mexico paraît disposé à accorder tout ce qu'il faut, hommes et argent, pour la faire avec honneur. A cet effet, il a autorisé le gouvernement à faire un emprunt de quinze millions de piastres, à six pour cent, soit à l'intérieur, soit à l'étranger. Si les nouvelles sont vraies, il n'y a plus même de doute sur l'intention belliqueuse du président, puisqu'on dit l'élection présidentielle terminée en faveur du général Herrera, le même qui avait été choisi *par interim* après la chute de Santa-Anna et qui a fait présenter au congrès la déclaration de guerre qui se lisait dans notre dernier numéro, pour la faire sanctionner. La guerre doit donc être regardée maintenant comme entièrement déclarée, d'autant plus que les journaux Mexicains eux-mêmes soutiennent que le Mexique n'a pas besoin de faire une déclaration de guerre, en forme, et que la guerre a été déclarée dès le moment que le Texas a été annexé aux Etats-Unis. Le Mexique se regarde comme sur la défensive. Aussi, d'après les derniers rapports, dix mille Mexicains étaient en marche pour le Texas. Suivant le *Picayune* de la Nouvelle-Orléans, du 17 août, ils n'étaient plus qu'à huit jours de marche des quartiers du général Taylor. Le général Gaines, qui commande la division Sud de l'armée des Etats-Unis, s'est adressé au gouverneur Mouton, pour lui permettre de lever mille hommes ou plus pour le service de la nation. Le gouverneur eut recours aussitôt au général Lewis, commandant la 1ère division de la milice Louisianaise, et il eut sur le champ deux régiments de volontaires, de dix compagnies chacun. Toute l'artillerie de la Nouvelle-Orléans s'est offerte comme volontaire.

Le même journal dit que 3,000 hommes d'infanterie, 600 de cavalerie, et plusieurs pièces d'artillerie légère, doivent arriver sur la rive Ouest du Rio Bravo, avec 1,000 Texiens, pour s'opposer aux envahissemens des Mexicains.

La 3me compagnie d'Artillerie est allé joindre le 5me régiment d'Infanterie stationné au Golfe.

Le 7me régiment d'Infanterie des Etats-Unis a reçu ordre de se rendre à la Baie Aransas. Le vaisseau *Pacific* a fait voile au Texas chargé d'hommes et de chevaux, appartenant à l'Artillerie des Etats-Unis. Des marins de Brooklyn sont aussi en route pour le Texas.

CANADA.

On écrit à l'*Aurore*, de St. Grégoire, 20 août 1845 :

Monsieur, — Voulez-vous insérer dans vos colonnes ce qui suit ?

ORDINATION. — La paroisse de St. Grégoire le grand (District des Trois-Rivières) a pu jouir dimanche dernier, d'une de ces cérémonies religieuses qui sont toujours belles mais surtout lorsqu'elles sont faites avec autant d'ordre que celle que nous avons vue.

Monseigneur de Martyropolis arriva samedi, le 16 du courant, à St. Grégoire, accompagné de plusieurs prêtres de Montréal qui venaient pour assister à la cérémonie qui devait avoir lieu le lendemain. Il s'agissait de l'ordination de M. Jean Joël Prince, neveu du nouvel Evêque. M. John Harper, curé de St. Grégoire, avait, malgré ses nombreuses occupations, pourvu à

ce que rien ne manquât à la fête.

Le dimanche matin, l'heure du sacrifice étant arrivée, le fidèle se précipita en foule dans le temple du Seigneur et l'évêque, revêtu de ses habits pontificaux, se prépara à conférer l'ordre de la prêtrise au jeune Diacre, qui vint aux pieds du Pontife prendre l'engagement solennel de travailler à la vigne du Seigneur.

Mgr. de Martyropolis n'adressa que quelques mots à la nombreuse assemblée qui l'entourait. En demandant aux fidèles le secours de leurs prières pour lui et pour l'ordinant, Mgr rappela le souvenir de sa respectable mère, dont les dépouilles mortelles avaient été déposées dans cette même église quelques jours auparavant.

Après ce peu de paroles, qui firent verser bien des larmes, la cérémonie fut continuée au son de la musique : et le tout se passa dans le plus grand recueillement.

Mr. J. J. Prince est le cinquième prêtre sorti de la paroisse de St. Grégoire : ce jeune M. est destiné pour le diocèse de Montréal.

UN SPECTATEUR.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Le 1er. juillet, le Saint-Père a établi sa résidence d'été au palais du Quirinal.

—Le 30 juin dernier, S. E. le cardinal Ferretti a baptisé un jeune juif, Daniel Mayer, âgé de 20 ans, et a conféré le sacrement de confirmation à Mme Sophie-Isabelle-Louise de Mecklenbourg-Schwerin, fille de Burkhardt-Hartnige et de Caroline, baronne de Murheimb. (*Diario di Roma.*)

FRANCE.

On nous écrit de Pouilly-en-Auxois :

« Depuis l'apostasie de Trivier, les protestans se remuent avec une ardeur qui indique que c'était là un signal convenu qu'on attendait pour éclater. Ce n'est pas seulement à Dijon que les brochures les plus impies et les plus calomnieuses pleuvent de toutes parts, infestant les maisons des catholiques, comme autrefois les sauterelles et les grenouilles infestaient celles des Egyptiens. Le protestantisme, depuis si long temps à l'état de mort, s'agite comme un cadavre sous la hile voltaïque, en convulsions étranges.

« La semaine dernière, Mont-Saint-Jean, Châtelainot, Arconcey et lieux voisins ont été *évangélisés* par un prédicant-colporteur. Traversissement impie de la sainte Eglise, outrages contre le dogme, la morale et la discipline, insinuations odieuses et absurdes contre le clergé, voilà tout ce que contiennent les livres qu'il s'efforçait de débiter. Mais le prédicant-colporteur sait maintenant si nos honnêtes montagnards sont assez stupides ou assez impies pour laisser injurier leur religion par un manant cosmopolite sans aveu, et il ne se vantera pas de l'accueil qu'il a reçu. Econduit d'abord avec mépris, chanonné ensuite par la verve goguenarde de nos paysans, il a juré, dit-on, qu'il n'y reviendrait plus. »

Ami de la Religion.

—Le *Loir*, journal de Vendôme, rapporte un trait de charité que nous nous faisons un plaisir de reproduire. Une femme de Ternay fut arrêtée ces jours derniers pour n'avoir pu payer une amende de 30 fr. : on allait la conduire en prison. L'aspect de cette femme qui tenait un enfant sur ses bras et qu'un autre enfant un peu plus âgé suivait en poussant des cris déchirans, impressionna vivement la foule qui se pressait autour d'elle. Tout à coup arrive M. Blessebois, curé de l'endroit : sur le récit qu'on lui fait des motifs de l'arrestation de cette malheureuse mère de famille, il s'empresse de solder la somme due; et les gendarmes, touchés jusqu'aux larmes, rendent leur prisonnière à la liberté.

Ami de la Religion.

SUISSE.

—Le professeur Ebrard, de Zurich, accuse l'Eglise catholique d'*anabaptisme*, parce qu'elle confère le baptême *sous condition*, aux protestans convertis. A cette occasion, la *Gazette ecclésiastique catholique de Suisse* raconte : Qu'une dame protestante qui s'était arrêtée pour dîner dans un hôtel de Zurich, y avait entendu la conversation de plusieurs ministres attablés dans une pièce voisine, qui s'élevaient entre eux de la superstitieuse pratique du baptême, s'avouant les uns aux autres qu'ils ne le conféraient qu'en apparence, et pour condescendre à la bêtise de ceux qui croient encore à l'efficacité de cette pratique. Epouvantée de ces discours, la dame se rendit aussitôt à Fribourg, se fit instruire de la foi catholique, et n'eut de repos que lorsque, à la suite de son abjuration de l'erreur protestante, elle eut reçu, sous condition, le sacrement de la régénération spirituelle. *Ami de la R.*

SUEDE.

Stockholm, 9 juillet. — On se rappelle que dans le mois d'août dernier, le sieur Nilson, ouvrier peintre en bâtiment, fut condamné par la cour royale de Stockholm (*Svea of Raet*), pour avoir abjuré le culte luthérien, religion dominante en Suède, et embrassé le catholicisme, à l'exil perpétuel, avec confiscation des ses biens et avec perte de tous ses droits civils et politiques.

Le sieur Nilson adressa au roi une supplique où il sollicitait sa grâce, et comme S. M. ne voulut pas statuer sur cette demande sans que l'affaire eût été jugée par la cour suprême, M. Nilson se pourvut en appel devant celle-ci.

Cette cour, après une délibération en la chambre du conseil, qui a duré deux jours, vient de confirmer l'arrêt des premiers juges. On assure que cette décision n'a été prise qu'à la majorité de rigueur, et qu'elle a été précédée de débats extrêmement orageux ; ce qui est certain c'est que, im-

médialement après que l'arrêt de la cour suprême a été prononcé, le président de cette cour, M. le baron de Rosen, a envoyé sa démission à M. le ministre de la justice.

AUTRICHE.

— On écrit des provinces rhénanes, à l'*Ami de la Religion* :

« Non-seulement, ainsi que nous l'avons dit, le gouvernement autrichien accorde un libre accès dans ses Etats aux Jésuites, mais le conseil aulique des études vient encore de leur ouvrir tous les collèges de l'empire. On n'exige, pour leur confier la direction des maisons d'éducation, d'autres garanties de capacité que les témoignages des supérieurs de l'Ordre.

« Aujourd'hui que l'ordre social menace ruine de tous côtés, le prince de Metternich, afin de maintenir la paix intérieure des Etats dont la haute direction lui est confiée, sent la nécessité de réparer en partie les fautes de Joseph II. »

PERSE.

— Le journal grec de Constantinople annonce que le prince Doigorouki, ci-devant conseiller d'ambassade à Constantinople, vient d'être nommé ambassadeur de Russie en Perse, à la place du comte de Médem. On se rappelle que ce fut ce même comte de Médem qui fit brutalement expulser du territoire persan les missionnaires français qu'il n'a cessé de persécuter jusqu'à ce jour. Ce diplomate s'est montré constamment animé des sentimens les plus hostiles au gouvernement français.

Le prince Doigorouki, membre de l'illustre famille de ce nom, et homme d'un caractère très-honorable, ne partagera pas sans doute la haine violente de son prédécesseur pour notre pays.

SYRIE.

— On écrit de Trieste, le 21 :

« Nous n'avons pas d'arrivages de la côte albanaise, mais par la voie de terre nous apprenons que des désordres graves ont eu lieu dans la Bosnie, dans la Bulgarie, dans la Haute-Albanie : les Turcs se sont portés à des excès horribles contre les chrétiens. Ceux-ci se préparent à la vengeance. La Russie a offert à la Porte son appui. Une intervention russe effraie l'Autriche, aussi cette puissance a-t-elle donné des ordres pour concentrer un corps d'armée sur les frontières de l'empire. »

HONDURAS.

— Des nouvelles de Balise (Honduras), du 20 mai, annoncent que le 7 du même mois, le roi de Mosquitos, un enfant de dix ans, a été baptisé, confirmé et sacré. Les cérémonies religieuses ont été faites par l'évêque de la Jamaïque avec grande pompe.

— On nous signale, dans le passage du duc de Nemours à travers le Berry, un épisode assez plaisant dont on nous garantit l'exactitude :

Entre Reuilley et Issoudun (ordre), le maire de l'une des communes qui se trouvent sur la route, s'est porté sur le passage du prince et a fait tirer quelques coups de fusil par les quelques campagnards qui l'accompagnaient, en signe de réjouissance. Comme il se tenait à quelque distance du duc, qui avait fait arrêter sa voiture, un aide-de-camp le pria de s'approcher. Il répondit qu'il avait honte. Enfin, cédant aux instances de l'officier et à l'observation qui lui fut faite qu'il y aurait manque de respect à ne pas se rendre au désir du prince, il s'approcha de sa voiture, et comme il n'avait pas de discours écrit à lui débiter, voici ce qu'il dit, c'est littéral : « Comment vous portez-vous, mon prince ? et votre femme ? et vos enfants ? et tout le monde, mon prince ? — Je vous remercie, mon prince, je vous souhaite un bon voyage ; que le bon Dieu vous bénisse tous ! »

Le duc et la duchesse risient de tout leur cœur. (*Journal du Cher.*)

LES BIENFAITS DE LA PROVIDENCE.

OU LES EFFETS DE LA BONNE ÉDUCATION.

Suite.

En quittant le brave chiffonnier, Germain se trouvait moins malheureux que lorsqu'il l'avait abordé. Ce dernier souhait, bonne journée, et le ton jovial qui l'avait accompagné, faisait une certaine impression sur son esprit ; et il ne repoussa pas la bonne pensée qui lui vint de se remettre au travail, et il retourna chez lui tout pensif.

Il avait précisément dans ce moment de l'ouvrage très-pressé, mais que l'ennui et le dégoût qu'il ressentait lui avaient fait abandonner. Il disposa ses outils et se remit à la besogne sans adresser une parole à sa femme.

Lorsque l'heure du déjeuner fut arrivée, il sortit avec quelques petits objets qu'il venait de finir. Sa femme inquiète, et habituée comme on l'est toujours après des scènes aussi affreuses que celle qu'elle avait provoquée la veille, suivait avec anxiété toutes les démarches de son mari. Quand elle le vit sortir, pour la seconde fois, avec les objets qu'il venait de terminer, elle ne douta plus qu'il n'eût rentré dans sa chambre, que parce qu'il s'était trouvé sans argent, et qu'il allait passer la journée comme celle de la veille.

La terreur et la crainte avaient aussi comprimé les plaintes des enfans : mais, lorsque le père fut sorti de quelque temps, ils recommencèrent leurs cris, et s'attachant à la robe de leur mère, ils deman-

daient le pain en pleurant. Qu'on juge de ce qui se passait dans l'âme de cette mère coupable, et des pensées funestes dont elle était assiégée. Elle ne prévoyait aucune issue à ses maux ; la plus hideuse perspective se présentait à ses regards, et un sombre désespoir entraînait dans son cœur. Elle cherchait à se débarrasser de ses enfans, qui redoublaient de cris autour d'elle ; elle maudissait le jour où elle avait contracté cette union, qui faisait le tourment de leur vie ; et, loin de chercher à apporter de véritables remèdes aux maux dont elle se sentait accablée, elle les aggravait encore par les mauvaises dispositions qu'elle nourrissait en elle.

La rentrée inattendue de Germain vint donner le change à ses idées ; il portait deux pains dans ses bras, il les jeta sur le lit, et dit aux enfans de se hâter de déjeuner. Ceux-ci ne se le firent pas répéter, et ils étaient tellement affamés qu'il ne paraissait presque pas possible de les rassasier. Lorsqu'il eurent fini, Germain prit chacun d'eux par la main et ils sortirent ensemble.

Honorine, inquiète de nouveau, se couvrit à la hâte de ce qu'elle put trouver de mieux, et suivit de loin son mari, pour savoir ce que lui et ses enfans allaient devenir. Quelle fut sa surprise de les voir s'arrêter et entrer à l'école chrétienne ? Rassurée toutefois sur le sort de ses deux garçons, elle s'empressa de revenir chez elle, sans pouvoir s'expliquer ce qui avait pu déterminer son mari à agir de la sorte.

Plusieurs jours, plusieurs semaines se passèrent dans un calme profond. Germain travaillait avec assez d'assiduité, et ce qu'il gagnait suffisait aux besoins du moment. Au bruit et aux querelles avait succédé un morne silence ; il n'y avait ni réconciliation ni oubli du passé, et un besoin de tranquillité paraissait le seul motif qui avait mis un terme aux discordes.

Cependant les enfans avaient été admis à l'école, et ils la fréquentaient très-régulièrement et avec un certain plaisir. Denis et Firmin, c'était leur nom, n'étaient devenus si méchans que par le défaut d'éducation et les exemples qu'ils avaient constamment sous les yeux. Absolument dépourvus de toute instruction religieuse, élevés au milieu des querelles, des jurmens, des blasphèmes, ayant sans cesse devant les yeux un père et une mère qui n'avaient l'un pour l'autre que des paroles dures et de mauvais procédés, il était impossible qu'ils devinssent soumis et dociles, et qu'ils apprissent à remplir leurs devoirs envers Dieu et envers leurs parens. L'école leur plaisait, parce qu'ils n'y étaient pas traités avec rudesse et avec emportement comme chez eux, et, leurs cœurs qui n'étaient pas encore endurcis et corrompus, commençaient à éprouver un sentiment d'attachement et de reconnaissance pour leur maître.

Leur maître, c'était le bon frère Irénée, âgé d'environ vingt-cinq ans ; le frère Irénée s'était consacré, dès les plus belles années de sa vie, à l'instruction des enfans pauvres. Doué d'une grande facilité et des dispositions les plus heureuses, il aurait pu se distinguer et briller dans le monde ; mais il préférait mieux suivre l'attrait qui le portait à mener une vie obscure et ignorée, en se dévouant d'une manière toute particulière au service de Dieu et à celui des pauvres.

Il se forma bientôt sur les excellens modèles qu'il trouva parmi ces généreux frères des écoles chrétiennes, qui s'appliquaient de toutes leurs forces à donner à l'enfance l'instruction qui peut lui être utile, et surtout à lui apprendre à connaître tous ses devoirs et à les pratiquer.

Rien ne pouvait ni le décourager, ni le rebuter : les peines, les contrariétés, les fatigues, les mauvaises dispositions des enfans, leur inaptitude, leur ignorance, leur paresse, leur indocilité, en un mot, tous les inconvéniens attachés à l'éducation de cette portion de la jeunesse, au lieu de refroidir son zèle ne faisaient que l'exéciter et l'enflammer.

Le peu de paroles que Germain lui avait dites en lui présentant ses deux garçons, les manières et les habitudes que ceux-ci montrèrent dès leur arrivée à l'école, lui firent connaître combien il y avait à réformer en eux : il s'y appliqua dès l'instant même, et la terre où il semait ne fut point stérile.

Denis avait surtout un heureux naturel qu'on n'avait pu jusque-là découvrir, et qui se serait infailliblement perverti à toujours, s'il avait continué à rester exposé à toutes les funestes influences, qui n'avaient déjà que trop exercé sur lui de tristes effets. Il apprit promptement à lire : il sut aussi en très-peu de temps quelques leçons de son catéchisme. De petites récompenses vinrent alors exciter son ardeur et piquer son émulation : il y fut sensible, et il se montra mieux que jamais disposé à employer utilement son temps, à écouter avec attention les leçons du frère, et aussi à conformer sa conduite aux excellens avis qu'il en recevait.

Malheureusement, une semblable amélioration ne s'opérait pas dans le ménage de Germain. La bonne conduite de ce dernier

n'avait guères duré plus de six mois, et une petite querelle sur l'emploi des premières économies qu'il avait faites, vint de nouveau mettre le trouble parmi les deux époux. Germain voulait en disposer pour racheter un meuble qui leur était presque indispensable, et Honorine prétendait les faire servir à retirer du Mont-de-Piété ses effets de toilette qui y étaient engagés. L'ancienne inimitié, qui paraissait comate assoupie, reparut dans toute sa laideur. On voyait que le levain de la discorde avait longtemps fermenté dans ces cœurs aigris ; et l'animosité que chacun d'eux nourrissait en secret semblait saisir avidement cette occasion, pour se répandre au dehors.

Les plaintes les plus vives, les reproches les plus amers, les expressions les plus outrageantes furent rapidement échangées, et la scène allait prendre un caractère bien plus odieux encore, lorsque Germain coupa court à toute discussion, en quittant brusquement la chambre. Au lieu d'être employé à une acquisition utile, l'argent fut dépensé dans des excès de boisson, plusieurs journées se passèrent sans que Germain reprit son ouvrage.

Un soir, qu'après avoir consumé son temps dans l'oisiveté, il rentrait chez lui, le gousset vide, et la tête embarrassée des idées pénibles que sa position faisait naître, il fut appelé par Simon le chiffonnier qui causait avec la fruitière du coin de la rue.

— Eh bien, M. Germain, lui dit le père Simon, les petits garçons sont-ils sages ? vous repentez-vous de les avoir envoyés à l'école ?

— Non certainement, et je vous remercie de votre conseil ; ils sont bien changés depuis quelque temps.

— C'est comme mon petit Michel, reprit la fruitière, je n'en pouvais pas tenir ménage, c'était un petit lutin, qui ne me laissait pas un moment de repos, et qui voulait que je pliasse à toutes ses volontés. Vous sentez, M. Germain, combien j'étais malheureuse ; feu mon mari l'eût bien fait obéir, mais que voulez-vous que fasse une pauvre veuve qui a plus d'embarras qu'elle n'en peut supporter ? J'ai eu donc, grâce au ciel, la bonne pensée de le mettre aux écoles chrétiennes, et il n'y a pas été de quelques mois que mon petit Michel est devenu tout autre. Autant il était difficile et acariâtre, autant il est maintenant obéissant et respectueux. Ce n'est pas tout de cela ; c'est qu'il apprend à merveille à lire, à écrire, et à compter, et hier il est devenu tout joyeux de l'école, parce qu'il avait obtenu la médaille ; ça m'a fait aussi un grand plaisir ; car enfin, M. Germain, on est glorieux d'avoir des enfans qui vous fassent honneur.

— Les miens n'en sont pas encore là ; mais je dois convenir qu'ils ne sont plus à reconnaître, d'avec ce qu'ils étaient, il y a six mois. Mon aîné, Denis, a surtout beaucoup gagné du côté du caractère, et je commence à espérer qu'on en pourra tirer parti. Malheureusement, ce n'est pas tout ça qui donne le bonheur.

— Il faut avouer pourtant, voisin, que ça y contribue beaucoup, et que le chagrin que vous font les enfans, n'est pas la moindre peine de celles du ménage.

— C'est vrai, c'est vrai, dit Germain en s'en allant avec le brave chiffonnier ; mais il est des chagrins, père Simon, auxquels il n'y a pas de remède, et vous savez que j'en ai de cette espèce-là.

— Ne vous désolez pas trop ; je crois, moi, que vous en verrez la fin.

— Impossible ; Honorine a l'âme trop noire.

— Ça changera, croyez-moi, M. Germain ; il ne faut jamais se laisser abattre ; un homme qui se désespère, n'est plus bon à rien. S'il faut souffrir maintenant, prenons bravement notre parti : le bon temps viendra après.

Le malheureux ouvrier se sentit encore un peu fortifié par les paroles du père Simon. Quoiqu'il en dit, il se trouvait aussi un peu moins malheureux, depuis que ses enfans se comportaient bien, et se montraient envers lui soumis et dociles ; il éprouvait aussi de plus vifs remords, lorsque, par son inconduite et sa paresse, il les exposait à manquer de pain. Aussi le lendemain il reprit l'ouvrage, et l'année se passa ainsi, avec des alternatives de tranquillité et de discorde, de misère et d'aisance, et sans qu'il y eût jamais dans le ménage un état ferme et stable, parce qu'il y manquait une chose essentielle, sans laquelle il ne peut y avoir de paix.

Cependant plus Denis et Firmin fréquentaient l'école, plus ces jeunes enfans s'appliquaient à remplir leurs devoirs, qu'ils apprenaient enfin à connaître. Le frère Irénée se plaisait à cultiver avec tout le zèle possible les jeunes plantes qui lui étaient confiées, à inspirer à tous ces pauvres enfans l'amour du bon Dieu, le respect pour les parens, et ce doux esprit de la piété, qui les rend si agréables au Seigneur, et qui doit leur donner tant de facilité pour supporter les peines et les travaux de la vie.

Les deux fils de Germain répondaient entièrement aux soins cha-

ritables de leur bon maître. Tous deux étaient d'excellens petits écoliers, et Denis pouvait surtout être proposé pour modèle à ses camarades.

Mais c'était principalement dans le triste intérieur de sa famille, que cet enfant de bénédiction devait exercer une heureuse influence. Il fallait le voir le soir à côté du petit Firmin, à genoux devant un crucifix, que le frère Irénée lui avait donné, réciter pieusement, les mains jointes et les yeux baissés, les prières qu'ils avaient apprises. « Mes enfans, leur avait dit le bon frère, si vous voulez attirer sur vos parens les grâces du ciel, ne manquez jamais de dire matin et soir vos prières avec dévotion. »

Cette pratique qui avait d'abord paru étrange à Germain et à sa femme, finit par ne plus les choquer, et même par leur faire éprouver une certaine satisfaction.

C'était toutefois un contraste assez extraordinaire, que d'entendre quelquefois le père et la mère se quereller avec dureté, tandis que les deux petits enfans priaient avec ferveur, et paraissaient conjurer le ciel de rétablir la paix entre leurs parens, et de répandre ses bénédictions sur eux.

Un jour que la discussion était très-violente, et que les pauvres petits, transis de peur, pleuraient en entendant tout ce qui se passait, Denis vint se jeter à genoux aux pieds de Germain, et lui dit du ton le plus touchant : « Mon père, on nous a dit à l'école que pour que le bon Dieu bénisse une famille, il fallait bien dire ses prières ; c'est peut-être parce que nous ne prions pas tous, que nous sommes si malheureux. »

Germain était trop hors de lui-même, pour entendre ce langage, et il repoussa brusquement son petit garçon, qui alla tomber à quelque distance de lui, sans cependant faire entendre la moindre plainte. A l'instant même, le père eut horreur de sa brutalité.

Depuis un certain temps, il appréciait plus que jamais la bonne conduite de ses enfans, et il se repentait vivement de n'avoir pas arrêté son premier mouvement de vivacité. Honorine elle-même fut frappée des paroles et de la douceur de son fils, et cet incident mit un terme à la querelle.

Depuis lors, Germain fut plus assidu au travail ; depuis lors, il fit souvent des réflexions qui ne lui étaient jamais venues à l'esprit. Il se disait à lui-même : Mais qui a pu donc changer ainsi le caractère de mes garçons ? Quel moyen a-t-on employé pour les rendre si bons et si dociles ? si j'avais reçu l'éducation qu'on leur donne, si mes parens m'avaient fait élever comme on les élève, je n'aurais peut-être pas été aussi malheureux. Que je dois donc de remerciemens à ces bons frères, qui donnent tant de soins à des enfans qui leur sont étrangers ! et comment pourrais-je reconnaître les services qu'ils leur rendent ?

Ce n'était pas seulement par la pratique des vertus de son âge, que Denis se distinguait ; il faisait aussi des progrès rapides dans l'étude. Il lisait très-couramment, rapportait souvent à son père, de belles pages d'écriture, et commençait à faire des règles d'arithmétique, et des exercices sur l'orthographe. Germain était si enchanté de tout ce qu'il voyait, qu'il s'intéressait lui-même beaucoup aux succès de ses garçons, et il n'était pas moins glorieux que la fruitière, lorsque Denis ou Firmin lui rapportaient la médaille.

Dans les momens qui lui restaient libres, et surtout le jour de congé, Denis priait son père de lui permettre de travailler avec lui, afin de pouvoir l'aider, en se mettant au courant de son état ; et il le faisait avec tant de bonne volonté, de soins et d'attention, qu'il ne tarda pas à se rendre véritablement utile.

A son tour, Germain se plaisait à faire réciter à ses enfans leurs leçons de grammaire et de catéchisme ; et, sans s'en douter, il trouvait par-là un moyen de se donner à lui-même une instruction dont il avait autant besoin qu'eux. Denis répétait aussi à son père les explications qu'on donnait à l'école et ces semences jetées dans le cœur de Germain par cet enfant de bénédiction, devaient produire des fruits de salut.

« Mon père, dit-il un jour, après avoir récité sa leçon de catéchisme, le frère nous a dit à l'école, qu'il y avait un moyen certain d'être heureux dans ce monde, et d'aller en paradis, c'était de bien remplir les commandemens de Dieu et de l'Eglise ; » et puis, Denis répéta tout ce qu'il avait retenu des instructions données par le frère.

« Il faut adorer Dieu, se soumettre à sa volonté, le prier avec dévotion, l'aimer de tout son cœur ; il ne faut point jurer ni blasphémer son saint nom ; il faut sanctifier le jour du dimanche, assister à la sainte messe, aux offices, au sermon, ne point travailler comme les autres jours de la semaine, et servir Dieu le mieux que l'on peut dans son état... »

Suite au prochain numéro.

DEMANDE D'INSTITUTEURS.

ON a besoin à St. GEORGE DE HENRYVILLE d'un MAITRE D'ECOLE-MODELE et de plusieurs MAITRES ou MAITRESSES D'ECOLE INFÉRIEURE. — Avec un bon certificat de morale et un peu d'instruction qu'il vienne en sûreté, il y aura de l'encouragement pour toutes les capacités. Le Maître d'école-Modèle peut compter sur de bons émolumens.
St. George de Henryville, 21 août 1845.

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'ÉGLISE.

A MONTRÉAL CHEZ LES SŒURS GRISÉS (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
A QUÉBEC " MM. J. ET O. CRÉMAZIE, RUE STE. FAMILLE, No. 9.
A NEW-YORK " J. C. ROBILLARD, RUE BEAVER, No. 32.

MESSIEURS LES CURÉS apprendront sans doute avec plaisir que dans le but de faciliter leur choix et d'accélérer l'expédition de leurs commandes, les Dames de l'Hôpital Général viennent d'accorder au Soussigné, leur puissante entremise auprès du Clergé de ce Diocèse.

Les doutes qu'on aurait pu entretenir, lors d'une annonce précédente au sujet des précieux avantages de cette nouvelle voie d'importation d'objets d'église; ne peuvent manquer de disparaître aujourd'hui, en présence de la recommandation et du concours de l'Établissement si respectable qui veut bien devenir intermédiaire des ordres à remettre au Soussigné.

Dans l'exécution des objets désirés, les fabricants s'attacheront spécialement à la nouveauté des dessins, à la bonne qualité et surtout aux bas prix qui ont déjà signalé les divers ornemens livrés au clergé des États-Unis et de ce pays.

POUR PLUS AMPLES DÉTAILS, les MM. du Clergé voudront bien s'adresser à l'HOPITAL-GÉNÉRAL où sont mis en vente, quelques ornemens dont le bon goût ne peut manquer de plaire et d'obtenir de nouvelles commandes.

ON y trouvera aussi des ECHANTILLONS

- DE DRAP D'OR ET D'ARGENT.
- SATINS DE DIVERSES COULEURS.
- DAMAS BROCHÉ OR OU ARGENT.
- ORFROIS DE DALMATIQUES.
- " " CHAPES.

— DE PLUS —

- CROIX DE CHASUBLES ASSORTIES,
- ÉTOILES PASTORALES
- SUR DAMAS BLANC, VERT, VIOLET, CRAMOISI ET NOIR.
- BROCHÉ OR OU ARGENT AVEC OR SANS COULEURS.
- GLANDS DE DALMATIQUES ET D'ÉTOILES.
- FRANGES ET GALONS OR FIN
- " " OR MI-FIN,
- " " SOIE JAUNE ET BLANCHE.

Il est important d'observer que le but de l'agence acceptée par les DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL n'étant que de concentrer les ordres de ce Diocèse; les articles livrés à leur établissement seront tous portés aux prix de la facture originale qui sera adressée directement et sans entremise, si on le préfère.

N. B. Les ornemens qu'on voudra faire confectionner en ce pays, seront importés au complet des étoffes, galons et franges nécessaires et confiés à son le désir, aux talens si connus des DAMES DE L'HOPITAL-GÉNÉRAL.

J. C. ROBILLARD, 32; Beaver St.
New-York.

Atelier de Relieur,

CHAPELEAU & LAMOTHE,

REMERCIENT sincèrement les Messieurs du CLERGÉ et le PUBLIC en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. GABRIEL, faisant face à la rue Ste. THÉRÈSE à quelque pas de leur ancienne demeure.

Ils ont l'honneur de prévenir les Messieurs du CLERGÉ, les MARCHANDS, les INSTITUTEURS et autres qu'ils viennent d'ouvrir un MAGASIN DE LIVRES D'ÉCOLES à l'usage des FRÈRES de la DOCTRINE CHRÉTIENNE et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

AUSSI:

Ils sont prêts à exécuter toutes RELIURES de LIVRES suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES.

Montréal, 19 juin 1845.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

O. BEAUCHEMIN,
RELIEUR,

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

PROSPECTUS

DE LA
PUBLICATION D'UNE NOUVELLE
Carte Géographique
DU
CANADA
ET DES PROVINCES ADJACENTES, &c.
PAR
JOSEPH BOUCHETTE, D. A. G.

LE SOUSSIGNÉ ayant pris des arrangements pour la publication de la Nouvelle Carte ci-dessus mentionnée, désire soumettre au public le Prospectus suivant:

PLEINEMENT convaincu de l'utilité et de l'importance d'une Nouvelle Carte de la Province du Canada, démontrant la multiplicité et l'étendue des améliorations locales qui ont marqué l'avancement du Pays dans le cours des dernières quinze années, l'AUTEUR, depuis l'Union des Provinces du Bas et du Haut-Canada, s'est laborieusement occupé du renouvellement, de la révision et de l'amélioration de sa Carte des Colonies de l'Amérique Britannique du Nord, publiée à Londres en 1830.

La Carte, ainsi améliorée, contient non seulement un aperçu fidèle du CANADA-UNI, mais embrasse aussi une exacte délimitation géographique des Provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve et de l'Isle du Prince Edouard, avec en outre une grande section des États limitrophes, et la ligne de division entre les deux Pays, telle qu'établie par le Traité de Washington en 1842.

Elle comprend de plus, sur une échelle détachée, cette section des Domaines Britanniques qui se trouvent entre les Océans Atlantique et Pacifique, et qui s'étend vers le Nord jusqu'aux Mers Polaires, faisant voir les découvertes les plus récentes et le résultat des recherches qui ont eu lieu en cette partie des régions arctiques, et comprenant en même temps le Territoire de l'Orégon.

Dans ses détails, la Carte contient une délimitation scrupuleuse des divisions et subdivisions actuelles du Canada en Districts, Comtés, Seigneuries et Townships; ses organisations municipales et judiciaires; les noms et localités des Paroisses; les Villes et Villages; Canaux et Chemins de Fer, Chemins pavés en Bois et Macadamisés, distinguant les Routes et les Bureaux de Poste, non-seulement du Canada mais aussi des Provinces voisines.

Le tout, couché sur une projection géographique, et sur une échelle de 14 milles au pouce, formera une Carte de sept pieds sur quatre (7 x 4.)

Dans la construction de sa Carte, l'AUTEUR a apporté le plus grand soin et la plus grande attention, et dans sa compilation, a eu recours à des documents dont l'exactitude et l'autorité ne laissent aucun doute; et dont une portion considérable a été recueillie par lui-même à de grands travaux et d'après des informations personnelles qu'il a puisées de sources généralement officielles et authentiques.

L'AUTEUR ose croire que d'après l'état amélioré de la Province et l'Union récente, la publication d'une telle Carte serait d'un intérêt important et utile au Public; mais connaissant la grandeur et le coût de l'entreprise, il a supplié l'aide de la Législature Coloniale, et prend maintenant la liberté de solliciter l'encouragement libéral et le patronage du Public, sans lesquels il ne pourrait espérer de pouvoir accomplir la tâche qu'il est sur le point d'entreprendre.

La Carte sera gravée par les meilleurs Artistes soit d'Angleterre ou des États-Unis.

Le prix de la Carte sera, aux Souscripteurs, de £2 10s. en feuilles — ou £3 montée sur toile et rouleaux.

Les Messieurs de la campagne qui désirent souscrire pourront le faire par lettre, port-franc, adressée à Montréal à

ROBERT W. S. MACKAY
Libraire, No. 115, rue Notre-Dame.

Le Clergé, les maîtres de poste ou autres résidant dans le pays qui procureront dix souscriptions et qui répondront pour le même nombre, recevront une copie de cette Carte, exempte de toute charge.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,	3s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,		4s.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPOY,
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.